



L'Information et le Soutien aux Tuteurs Familiaux

Vous êtes **tuteur familial** ou envisagez l'ouverture d'une mesure de protection pour un proche vulnérable

Le service ISTF, en collaboration avec le Conseil Départementale de l'Accès au Droit , propose des réunions mensuelles d'information au Tribunal de CHOLET :

Lundi 5 Octobre 2020 de 13h30 à 15h00

Lundi 16 Novembre 2020 de 13h30 à 15h00

Lundi 7 Décembre 2020 de 13h30 à 15h00

Modalités d'inscription :

auprès du Service d'Information et de Soutien aux Tuteurs Familiaux

Par téléphone au **02 41 80 91 77** :

du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Par mail : istf49@asso-cjc.org

**Service
gratuit**

